

DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La vérificatrice générale présente le résultat d'un audit sur la gestion des permis, des certificats et de la planification des inspections en matière d'urbanisme

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 mai 2024 — Entrée en fonction le 9 octobre dernier, la vérificatrice générale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M^{me} Sonya Guilbault, a déposé hier soir au conseil municipal son tout premier rapport annuel. À la suite de ses travaux réalisés d'octobre 2023 à mai 2024, ce rapport présente le résultat d'un audit de performance sur la gestion de fonds publics en matière d'urbanisme.

« Je m'engage à fournir aux élus ainsi qu'aux citoyennes et aux citoyens un regard objectif et indépendant sur la qualité de la gestion des fonds publics, dans le but d'optimiser les services adaptés à la Ville. Mon objectif est de contribuer, de manière neutre et impartiale, à la qualité de cette gestion et à la saine gouvernance de la Ville, en m'appuyant sur des faits. La Ville a d'ailleurs élaboré sa Planification stratégique 2023-2033, où s'inscrit l'optimisation de sa gestion comme l'une des aspirations de l'équipe de gouvernance et de gestion, dans l'établissement de ses priorités en phase avec sa mission et ses valeurs », souligne madame Guilbault.

Gestion des permis, des certificats et de la planification des inspections en matière d'urbanisme à la Ville

L'audit a révélé peu de mécanismes de gestion et d'outils formalisés permettant à la Ville de maîtriser efficacement sa tarification, ses coûts et ses activités associées à la délivrance des permis et certificats ainsi qu'à la planification de ses inspections. Ces éléments sont essentiels pour que les citoyennes et les citoyens puissent recevoir un service de qualité et s'assurer de la conformité et de la légalité des travaux qu'ils entreprennent.

La qualité de ce service repose sur l'exactitude de l'information fournie aux citoyennes et aux citoyens et sur la rigueur des vérifications légales et réglementaires menées par la Ville avant la délivrance des permis et certificats. Dans cette optique, la bonification des informations fournies aux citoyennes et aux citoyens faciliterait la soumission plus autonome de demandes complètes. De plus, l'ajout d'outils d'analyse des demandes et de mécanismes de supervision augmenterait la qualité des analyses et la productivité du Service de l'urbanisme.

La vigilance de la Ville s'étend au développement de mécanismes de gestion pour planifier judicieusement les inspections confiées à ses inspecteurs et inspectrices en vue d'une saine gestion des risques liés à ces travaux. Des mécanismes devraient permettre de pondérer

l'importance des inspections selon qu'elles sont à planifier à la suite de plaintes, de la délivrance de permis ou de certificats ou de cas de non-conformité décelés lors de patrouilles sur le territoire.

La vérificatrice générale invite aussi la Ville à préciser l'objectif de recouvrement des coûts afin d'établir un modèle pour mieux en maîtriser le niveau par la tarification propre à ce service.

Finalement, 17 recommandations ont été émises au terme de cet audit.

Observations de la vérificatrice générale

« Je remercie les élus qui m'ont fait confiance en me nommant à titre de première vérificatrice générale de leur Ville. C'est avec intérêt et enthousiasme que j'entreprends ce mandat de sept ans », a déclaré Sonya Guilbault.

Le rapport offre un aperçu détaillé des activités menées au cours de l'année écoulée ainsi que des responsabilités assumées par le Bureau du vérificateur général. Il décrit également la création du Bureau, qui se poursuit, le processus de sélection et de priorisation des prochaines missions d'audit, les ressources mobilisées pour mener à bien ces travaux, ainsi que l'allocation et l'utilisation des fonds accordés au Bureau au cours de l'exercice 2023.

Le rapport annuel 2023 de la vérificatrice générale est disponible sur le site Web de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à <https://sjsr.ca/verificateur-general/>

– 30 –

Source :
Bureau du vérificateur général de
la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Renseignements : Pierre Tessier
514 233-1636
Pierre.tessier@cominfrarouge.com